Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260202-2026_02_DELIB-DE

Département du Finistère
**Commune de COMMANA**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**
**Séance du 2 février 2026**

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 02 février 2026 à 20 heures, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe GUEGUEN, Maire.
**Etaient présents, les Conseillers municipaux en exercice :**
M. David QUEINNEC - Mme Patricia QUERE - Mme Florence LE MER - M. Benoit BARANTAL - Mme Nathalie CORLOUER - M. GODEC Denis - Mme Jennet LEYDET - M. Yvan LEDEME – M. Kévin LOISEL- Mme Valérie POULIQUEN - M. Ludovic LE BRAS - Mme Magali DA ROSA COELHO.

**Pouvoirs :**
Mme Fanny SAINT GEORGES à Mme Jennet LEYDET,
M. Marcel LAVIEC à M. Yvan LEDEME.

.
Date de la convocation le 29/01/2026.
Date d'affichage de la convocation : 29/01/2026.
Secrétaire de séance : Mme Nathalie CORLOUER.

---

- **Délibération 2026_02 - RSU 2024 – Rapport social Unique :**

Depuis 2021 le rapport unique social est annule et remplace l'ancien bilan social (tous les 2 ans)
« L'article L.231-4 du CGFP (Code Général de la Fonction Publique) stipule que le rapport social unique prévu à l'article L. 231-1 est présenté à l'assemblée délibérante des collectivités territoriales et des établissements publics mentionnées à l'article L. 4, après avis du comité territorial.
Il indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité, l'établissement ou le service concerné.
Les centres de gestion rendent accessibles aux collectivités et établissements définis à l'article L. 4 un portail numérique dédié au recueil des données sociales de la fonction publique territoriale. »
Plus précisément, le RSU est constitué de différentes données sociales qui permettent d'analyser :
Les caractéristiques des emplois et la situation des agents (recrutements, avancements de grade, promotion interne, rémunération…)
La situation comparée des femmes et des hommes
La mise en œuvre des mesures pour l'insertion professionnelle, la formation, et tout ce qui concerne les personnes en situation d'handicap

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260202-2026_02_DELIB-DE

Le RSU permet d'obtenir une photographie à l'instant T de la collectivité, c'est un outil de dialogue social et de gestion des RH dans la collectivité.
M. Le Maire informe le Conseil Municipal que cette synthèse du RSU 2024 est disponible en Mairie pour consultation.

**A l'unanimité, lu Conseil Municipal de valide le Rapport Social Unique 2024.**

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe GUEGUEN.

MAIRIE DE COMMANA
29450

La secrétaire de séance
Nathalie CORLOUER.